

Annexe au dossier de demande de permis d'aménager pour l'implantation d'une signalétique d'information et de sensibilisation en entrée de plage sur la commune de Penvénan

1. Contexte :

La signalétique d'entrée de plage permet l'accueil et l'information du public, tant sur les aspects pratiques et réglementaires qu'en ce qui concerne les bonnes pratiques à respecter en matière de préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité du littoral. Elle est le premier point d'accroche des usagers du littoral, espace qui doit concilier attractivité touristique, économique, et préservation de ses ressources naturelles. Différents espaces sensibles de ce point de vue jalonnent le littoral de Lannion-Trégor Communauté (baignades, sites de pêche à pied, zones conchylicoles très dépendants de la qualité de l'eau, habitats naturels remarquables, lieu de vie d'espèces protégées...très sensibles aux pratiques humaines : piétinement, dérangement, surpêche...). C'est pourquoi les communes littorales du territoire de Lannion-Trégor Communauté souhaitent revoir et harmoniser leur signalétique d'entrée de plage afin d'en augmenter l'impact auprès des usagers de la plage et d'améliorer son intégration paysagère.

La commune de Penvénan fait partie de ce groupement de communes et présente ici son projet d'implantation d'une nouvelle signalétique qui se compose de panneaux de différents formats pour les entrées principales des plages et de potelets ou panonceau pour les entrées secondaires.

Ce projet a été vu avec l'inspecteur des sites le 30 septembre 2025. Il a été étudié de façon à trouver les solutions les moins impactantes sur le paysage notamment en cas d'implantation en site classé, inscrit ou espace remarquable du littoral, et dans le respect des habitats et espèces préservés au titre du dispositif Natura 2000. Il propose d'intervenir au niveau des sites fréquentés par les usagers du littoral les plus sensibles du point de vue de la biodiversité, des habitats naturels et de la qualité de l'eau.

2. Principes :

Le projet de signalétique répond aux principes suivants :

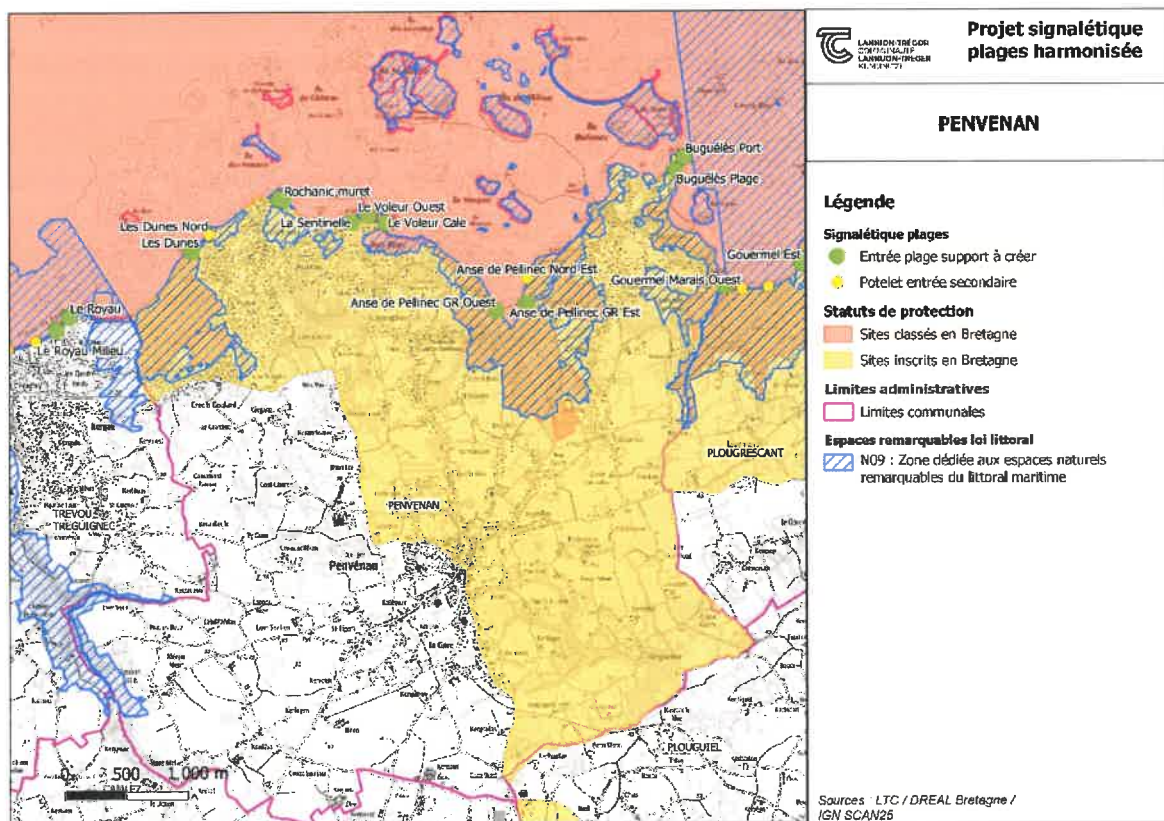
- Recherche d'intégration paysagère et de non impact sur la vue vers le littoral
- Utilisation de supports en bois non traité issu de forêts exploitées de manière durable et de classe 3 (châtaignier)
- Adaptation de la taille aux enjeux du site et à sa morphologie
- Résistance élevée aux intempéries
- Suppression de la signalétique existante et concentration des informations sur un même panneau
- Présentation des informations et des messages de façon pédagogique, positive, sobre de façon à être comprises par tous, et avec un souci d'esthétique

3. Localisation générale des projets de la commune :

6 secteurs sont concernés sur la commune :

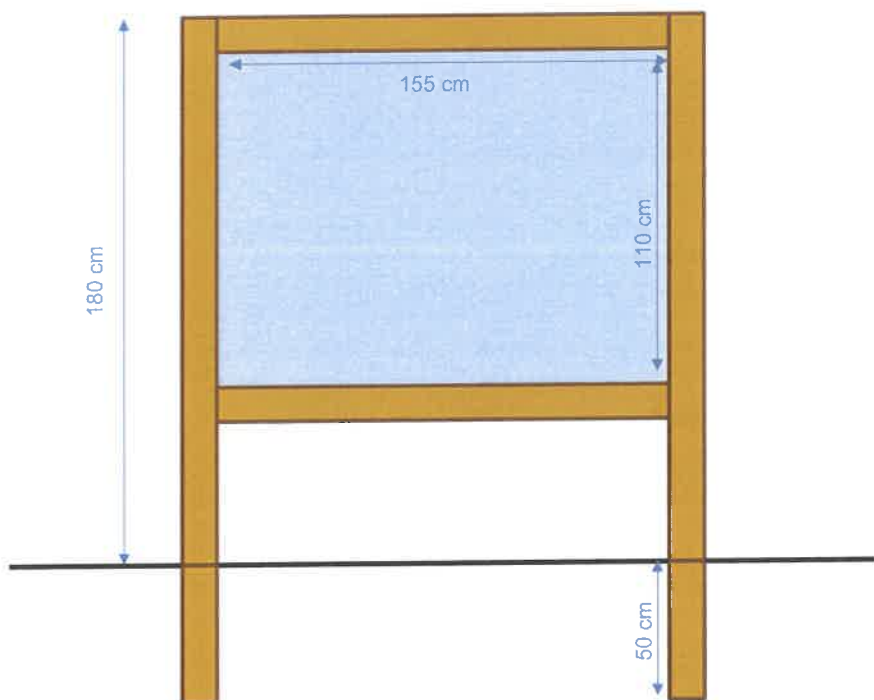
- Les Dunes : 1 grand panneau avec poteaux t 1 potelet
- Rohanic : 2 panneaux (1 avec et 1 sans poteaux)

- La Sentinelle : 1 grand panneau avec poteaux
- Le Voleur : 1 grand panneau avec poteaux et 1 pupitre
- Pellinec : 2 petits panneaux avec poteaux et 1 potelet
- Buguéès : 2 petits panneaux avec poteaux



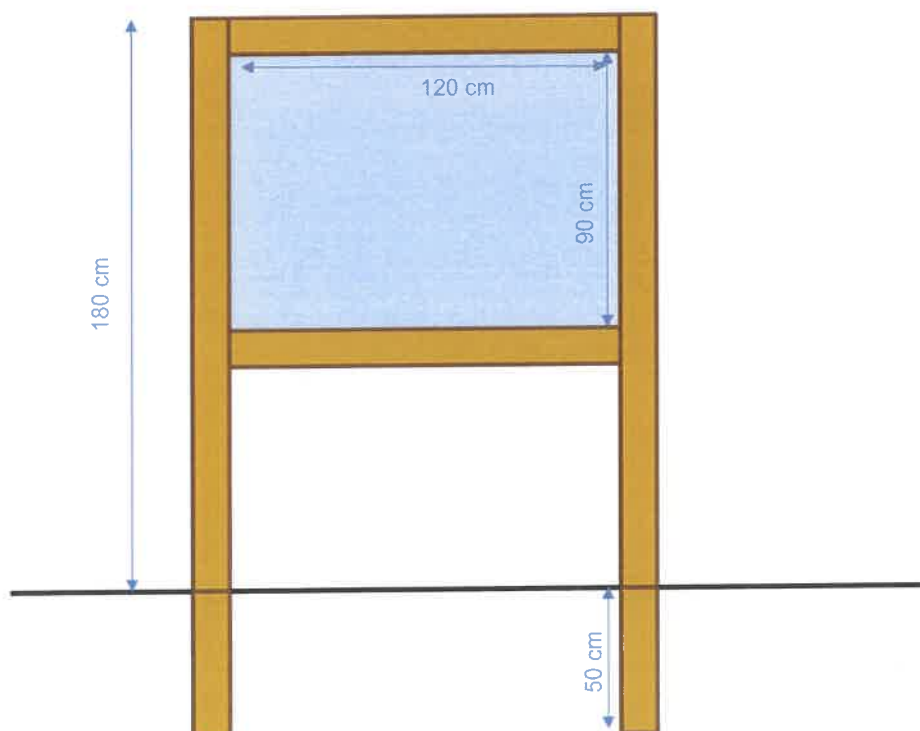
4. Description des différents types d'équipements :

- **Grand panneau avec poteaux**
 - Panneau intérieur en Dibond : surface visible de 155 cm en largeur pour 110 cm en hauteur avec inclusion d'une vitrine horizontale avec serrure s'ouvrant de format 6 A4
 - La structure bois est composée de deux traverses et deux poteaux permettant une hauteur maximale depuis le sol d'1m80, auxquels s'ajoutent les 50 cm d'ancrage dans le sol



- **Petit panneau avec poteaux**

- Panneau intérieur en Dibond : surface visible de 120 cm en largeur pour 90 en hauteur avec inclusion d'une vitrine horizontale avec serrure s'ouvrant de format 2 A4
- La structure bois est composée de deux traverses et deux poteaux permettant une hauteur maximale depuis le sol d'1m80, auxquels s'ajoutent les 50 cm d'ancrage dans le sol

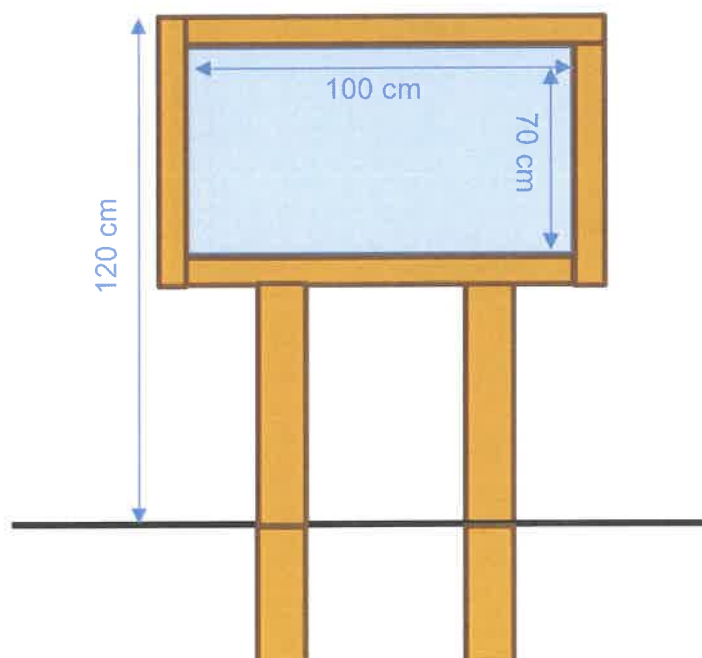
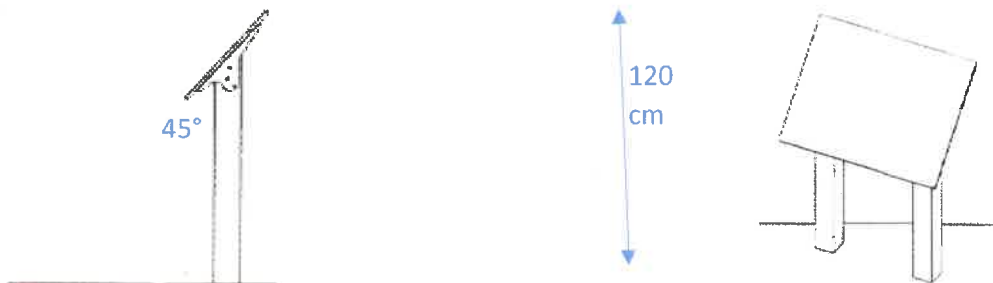


- **Petit panneau sans poteaux**

- Uniquement un panneau en Dibond sans poteaux ni traverse bois : surface visible de 120 cm en largeur pour 90 en hauteur avec inclusion d'une vitrine horizontale avec serrure s'ouvrant de format 2 A4
- Ce type de panneau sera fixé sur un mur ou muret.

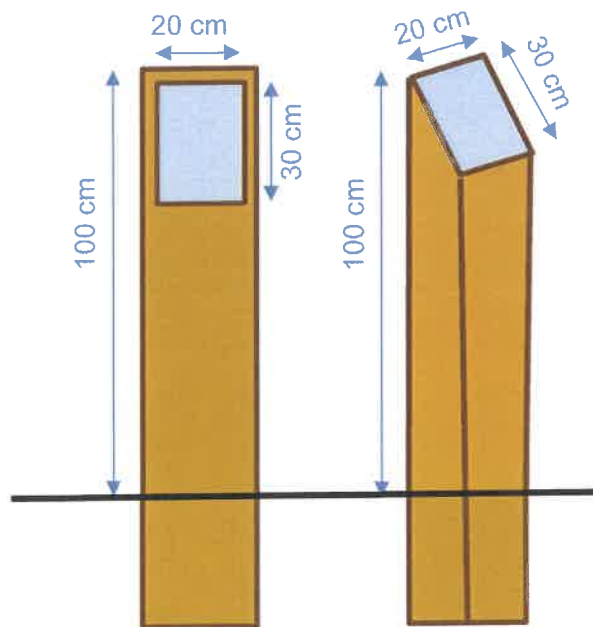
- **Panneau au format pupitre**

- Panneau intérieur en Dibond : surface visible de 100 cm en largeur pour 70 en hauteur avec inclusion d'une vitrine horizontale avec serrure s'ouvrant de format 2 A4
- La structure bois est composée d'un encadrement bois incliné à 45° et de deux poteaux pour le format de panneau pupitre d'une hauteur totale depuis le sol d'1m20, auxquels s'ajoutent les 50 cm d'ancrage dans le sol



- **Potelet**

- Les potelets auront une hauteur d'un mètre à partir du niveau du sol, une section de 200*45 mm biseautée à 45° (à préciser avec le prestataire qui sera retenu dans le cadre du marché)
- Sur la partie biseautée de chaque potelet sera fixé un panneau vertical en Dibond de 200*300 mm indiquant le nom de la plage, de la commune et les principales interdictions.



Le mode d'ancrage des différents poteaux dans le sol sera adapté aux contraintes de chaque emplacement (forte exposition aux intempéries).

5. Présentation des différents projets :

a) Plage des Dunes

- **Description du projet :**

- Les Dunes : entrée principale :
 - Mise en place d'un panneau d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 155 cm de largeur pour 110 cm de haut

Le panneau sera implanté le long du chemin d'accès à la plage, en lieu et place du panneau existant (mêmes dimensions).

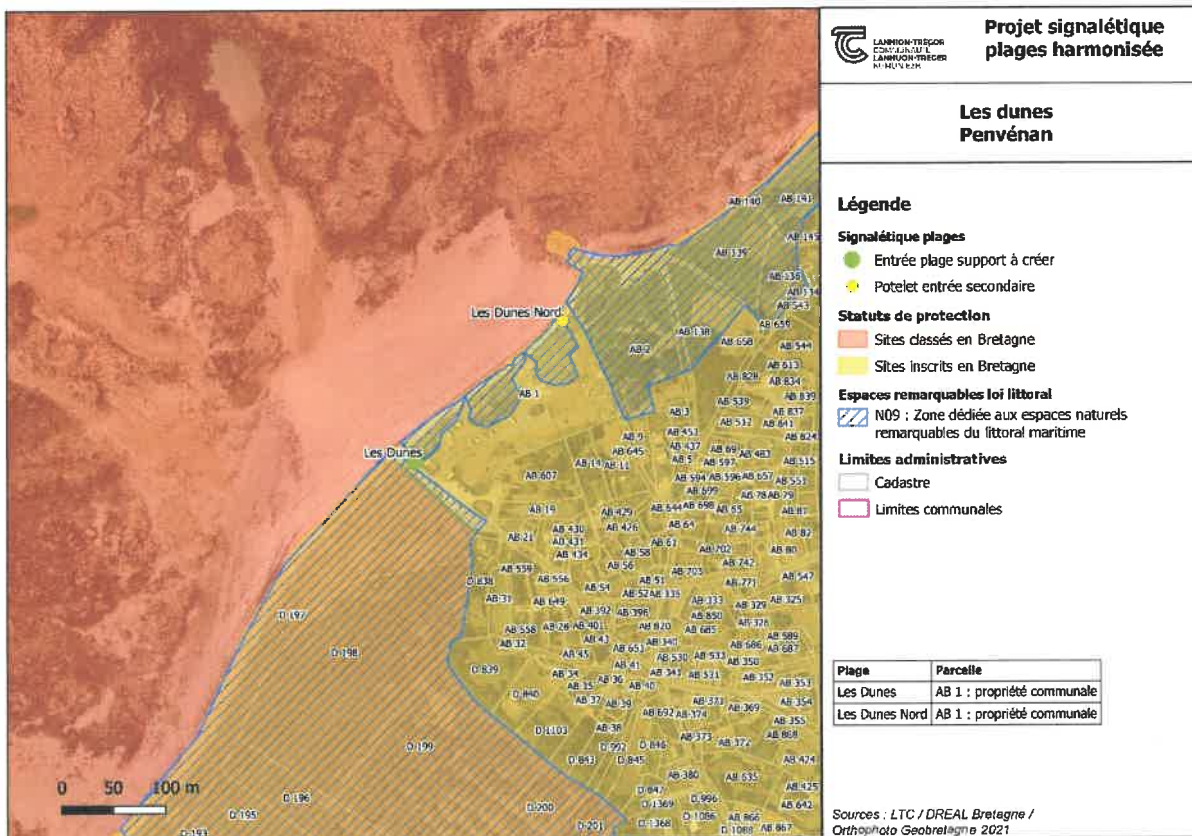
- Modification de la signalétique existante : suppression et remplacement du panneau existant

- Les Dunes Nord : entrée secondaire :

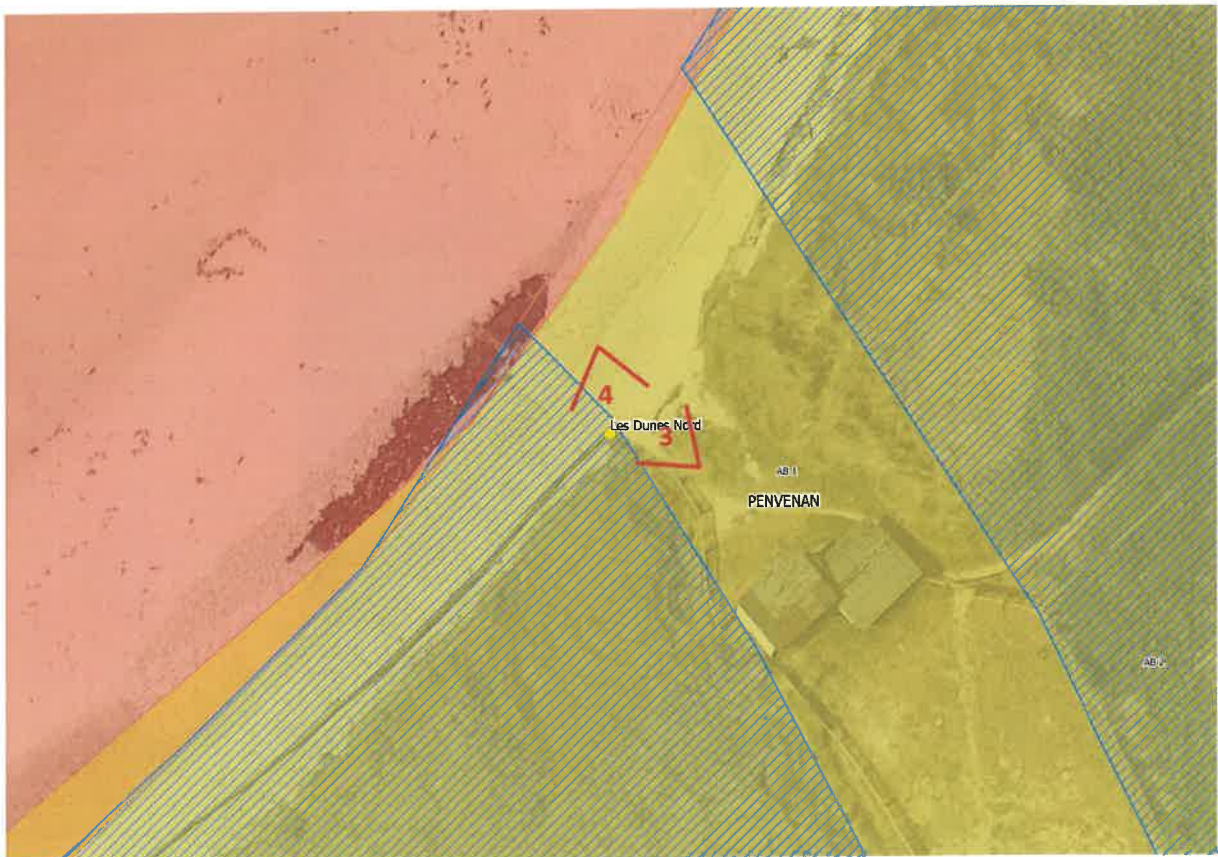
Mise en place d'un potelet d'1 m de haut en bois indiquant le nom de la plage, de la commune, et les principales interdictions, à l'angle de la zone dunaire délimitée par une ganivelle, face à l'escalier d'accès à la plage

- Cartes :

Carte de localisation globale :



Cartes zoomées avec les angles de prises de vue des photos :



- **Photos de présentation du site et du projet :**

Photo 1 : entrée principale de la plage des Dunes et signalétique existante à remplacer



Photo 2 : positionnement du nouveau panneau en lieu et place de l'existant au niveau de l'entrée principale (dimensions similaires)



Photos 3 et 4 : Les Dunes Nord : entrée secondaire – positionnement du potelet



b) Plage de Rohanic

- Description du projet :

o Cale de Rohanic :

- Mise en place d'un panneau d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 155 cm de largeur pour 110 cm de haut, en lieu et place du panneau existant (mêmes dimensions)

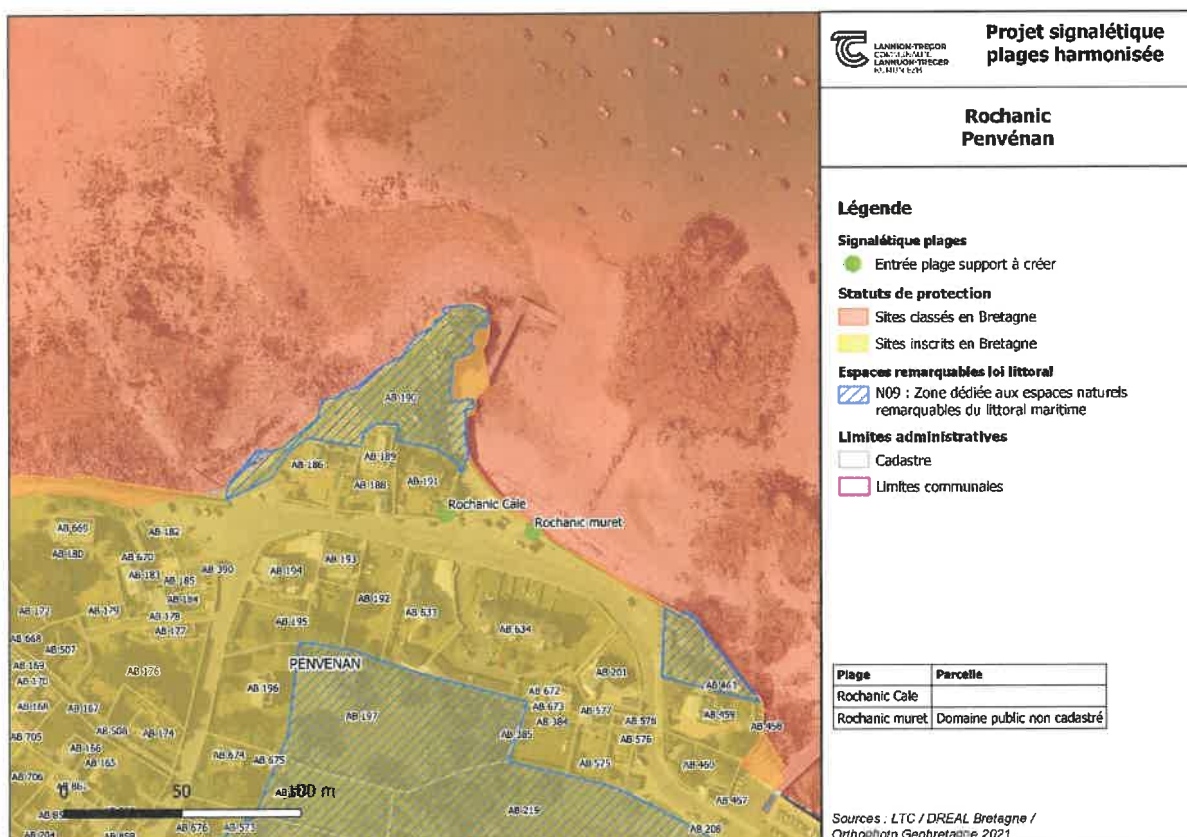
Le panneau sera implanté le long du mur longeant la cale d'accès à la plage.

o Rohanic muret :

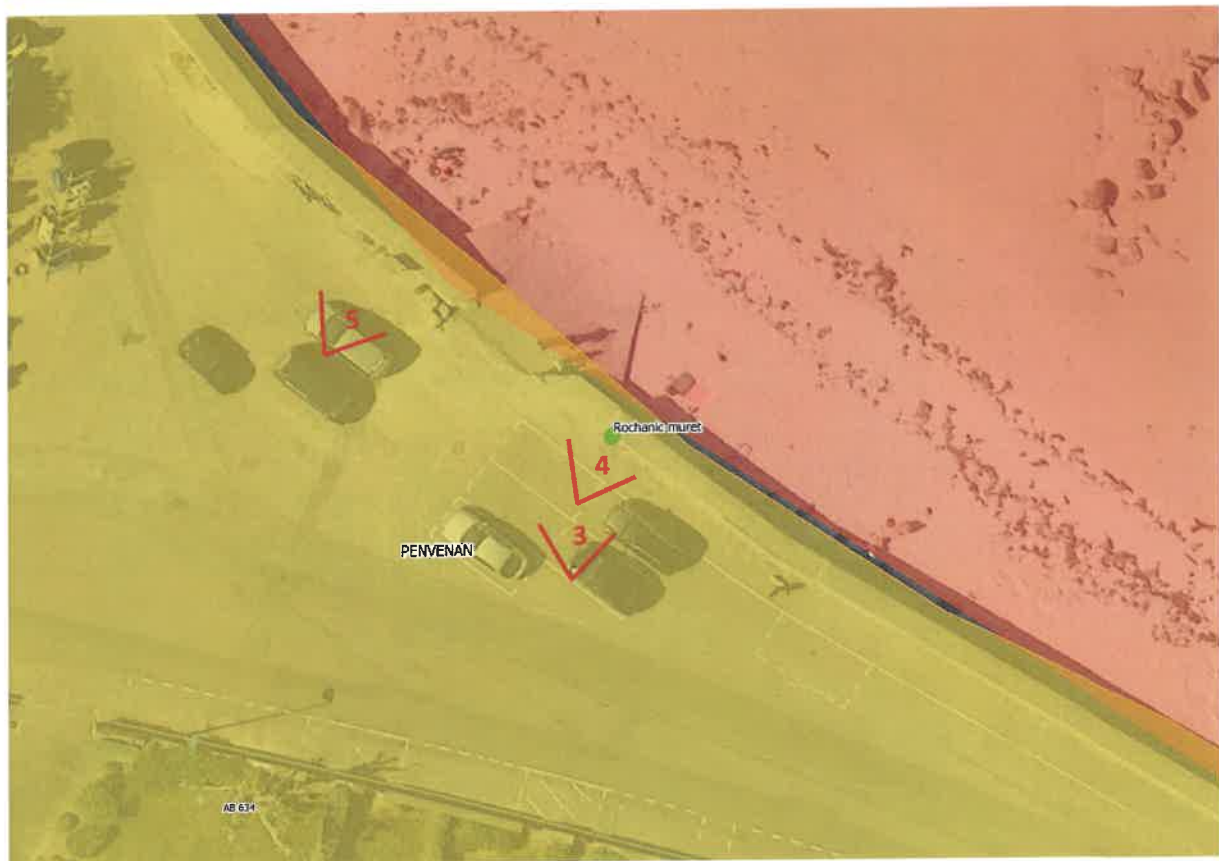
- Mise en place d'un panneau directement fixé sur le muret au plan incliné au format paysage d'une dimension de 120 cm de largeur pour 90 cm de haut
- Le panneau existant sera supprimé

- Cartes :

Carte de localisation globale :



Cartes zoom avec les angles de prises de vue des photos :



- Photos de présentation du site et du projet :

Photos 1 et 2 : Rochanic Cale : localisation du panneau à remplacer



Photos 3 et 4 :

emplacement du

futur panneau le long du muret

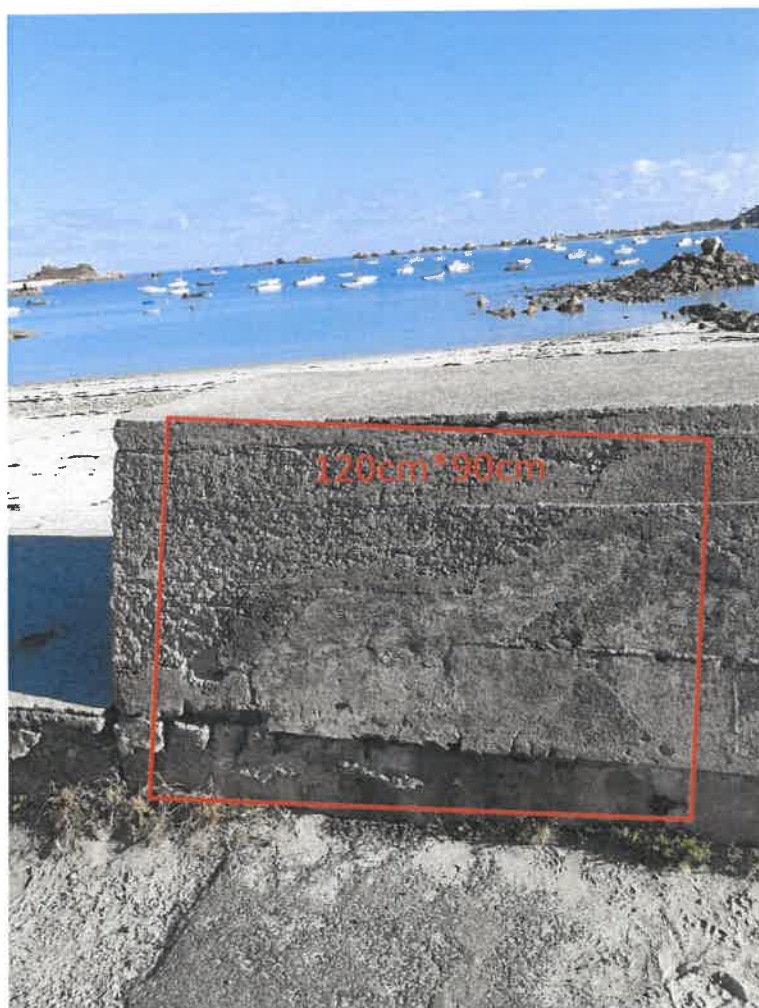


Photo 5 :

signalétique à

supprimer



c) Secteur Port blanc

- Description du projet :

o Plage de La Sentinelle :

- Mise en place d'un panneau d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 155 cm de largeur pour 110 cm de haut, en lieu et place du panneau existant (mêmes dimensions)

Le panneau sera implanté le long du mur longeant la cale d'accès à la plage côté droit.

- Le panneau existant sera supprimé

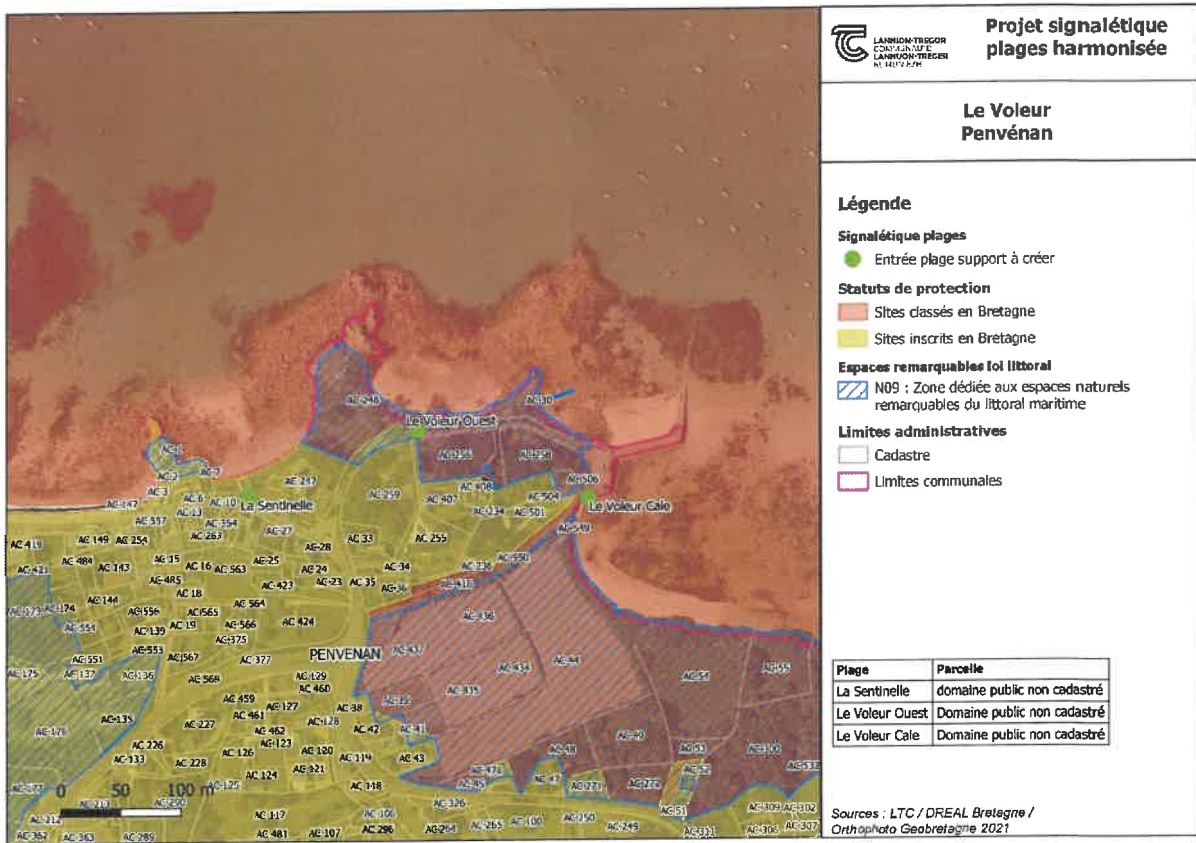
o Plage du Voleur Ouest :

- Mise en place d'un panneau d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 155 cm de largeur pour 110 cm de haut, décalé au niveau du petit chemin d'entrée de la plage côté droit. Il sera implanté le long de la petite haie qui longe le chemin.
- Le panneau existant situé entre les deux arbres sera supprimé et la poubelle qui est située à côté sera décalée entre les deux pins (poubelle non fixée)

o Plage du Voleur Cale :

- Mise en place d'un panneau au format pupitre le long du muret, d'1m20 de hauteur, pour une dimension de panneau intérieur de 100 cm de large pour 70 de haut, en lieu et place du panneau grand format existant
- Le panneau fenêtre à destination des plaisanciers sera déplacé contre le mur de la cabane située en face et le panneau d'interdiction de stationner sera fixé sur le muret

- Carte de localisation globale :



Cartes zooms avec les angles de prises de vue des photos :





- Photos de présentation du site et du projet :

Photo 1 : La Sentinelle - localisation du panneau à remplacer



Photo 2 : Le Voleur Ouest : localisation du panneau à implanter



Photo 3 : Le Voleur Ouest : panneau à supprimer et poubelle à recaler entre les deux arbres



Photos 4 et 5 : Le Voleur Cale : localisation du panneau à remplacer par un panneau au format pupitre



Photo 6 : cabane de pêcheur située en face de la cale d'accès sur laquelle sera fixée la fenêtre



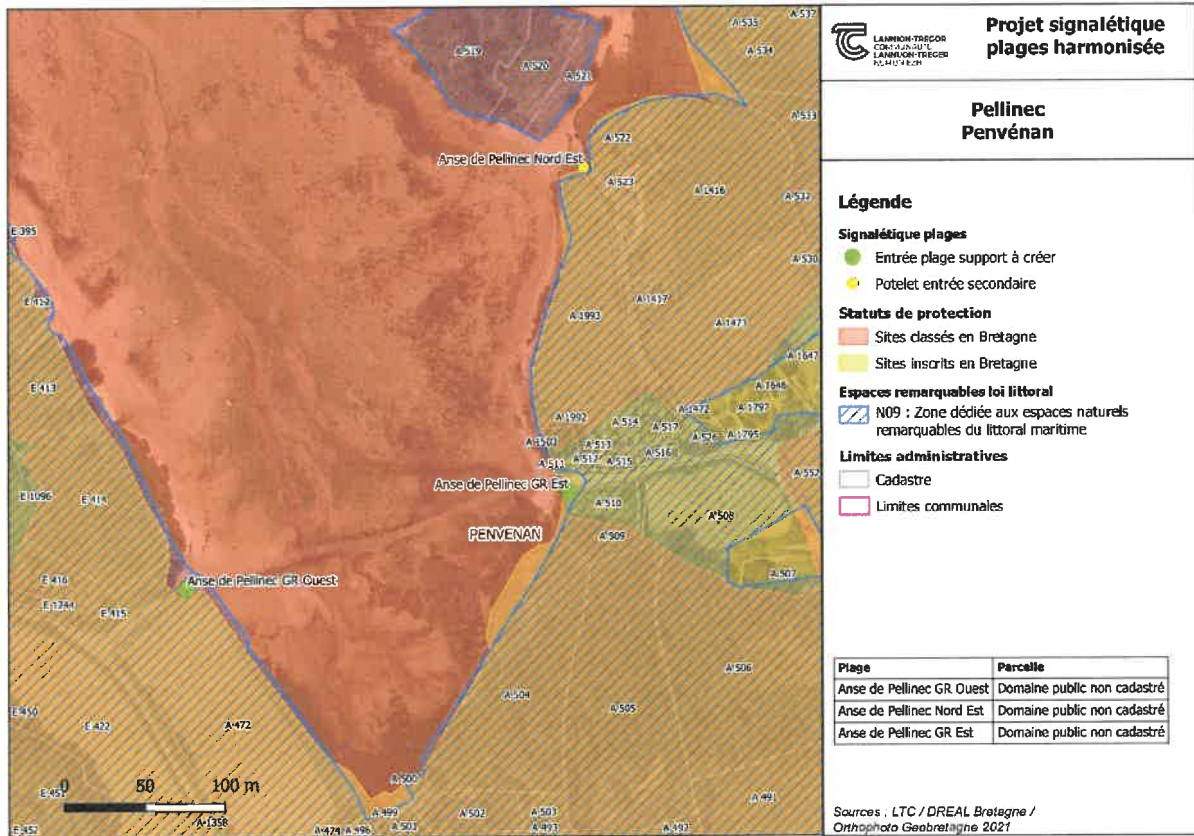
d) Anse de Pelinec

- Description du projet :

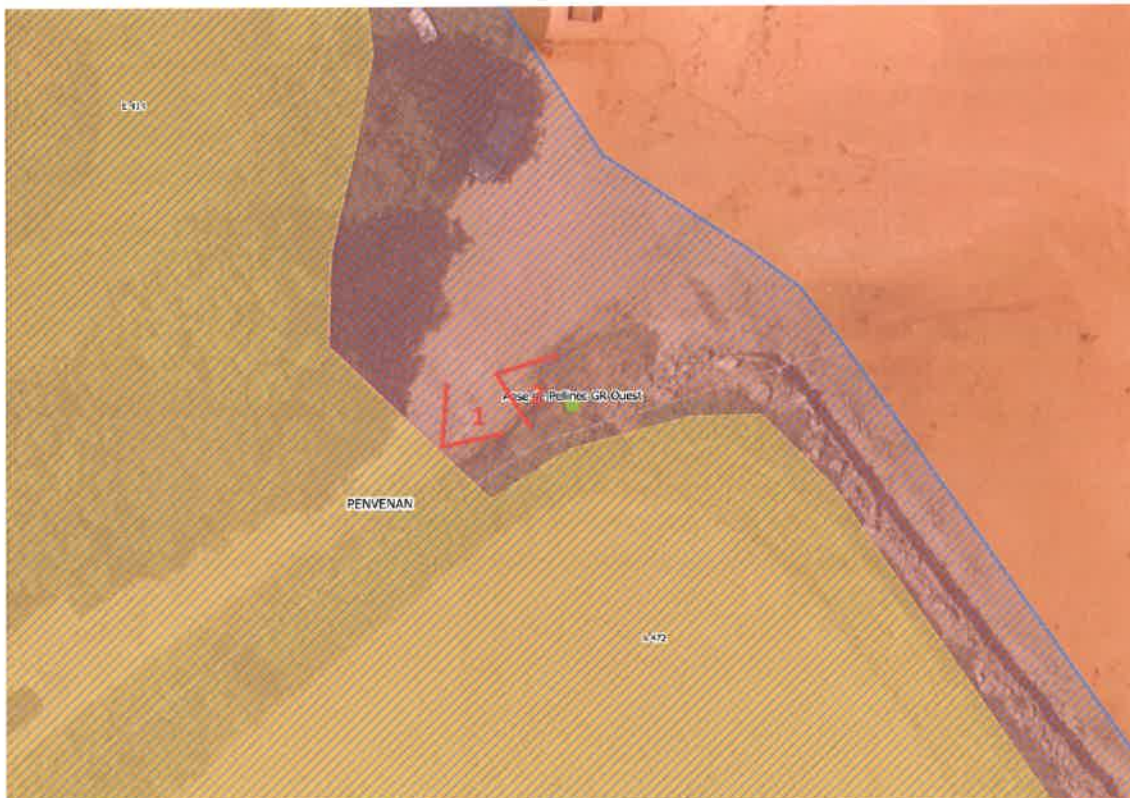
- Pelinec GR Ouest :
 - Mise en place d'un panneau d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 120 cm de largeur pour 90 cm de haut, à l'entrée du GR sur la droite.
 - Mise en place du panneau d'interdiction du mouillage sauvage en bas du nouveau panneau
- Pelinec GR Est :
 - Mise en place d'un panneau d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 120 cm de largeur pour 90 cm de haut, face à l'entrée vers l'anse
- Pelinec Nord Est :
 - Mise en place d'un potelet d'1m de hauteur à l'entrée du site le long de la haie côté gauche, au niveau des ronces, à la limite de la végétation d'intérêt patrimonial

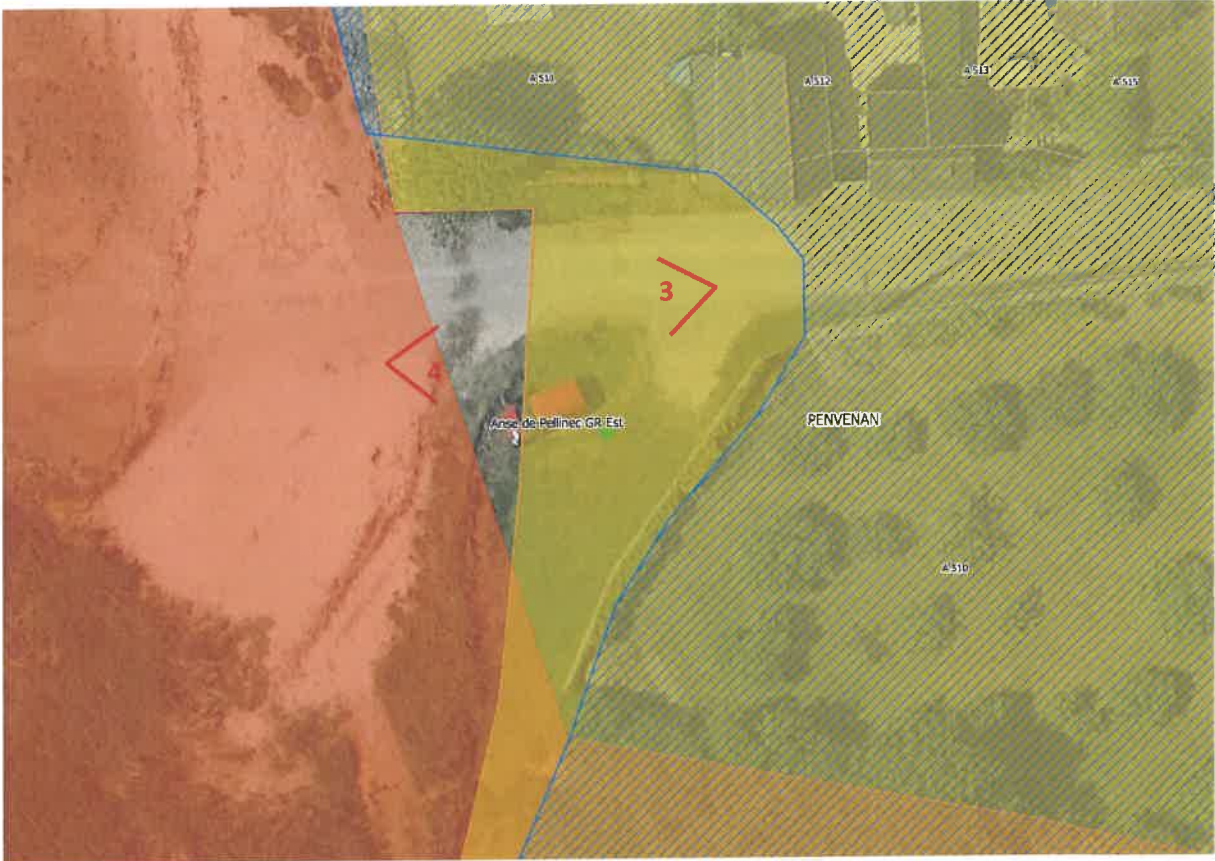
- Cartes :

Carte de localisation globale :



Cartes zoomées avec les angles de prises de vue des photos :





- Photos de présentation du site et du projet :

Photo 1 : Pelinec GR Ouest : accès Ouest à l'anse et positionnement du futur panneau



Photo 2 : Pelinec GR Ouest : emplacement du futur panneau



Photo 3 : Pellinec GR Est : accès Est à l'anse et positionnement du futur panneau



Photo 4 : Pellinec GR Est : accès Est à l'anse et positionnement du futur



panneau

Photo 5 : Pelinec Nord Est : accès à l'anse et positionnement du potelet



Photos 6 et 7 : Pelinec Nord Est : emplacement du potelet





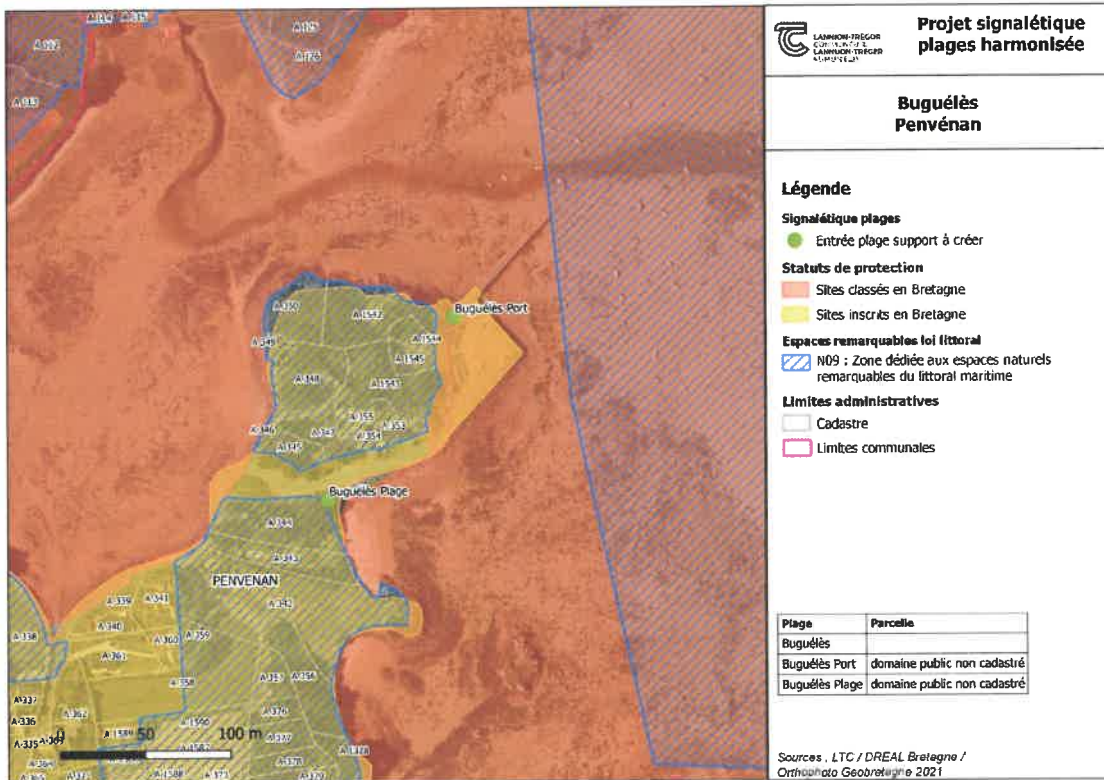
e) Buguélès

- Description du projet :

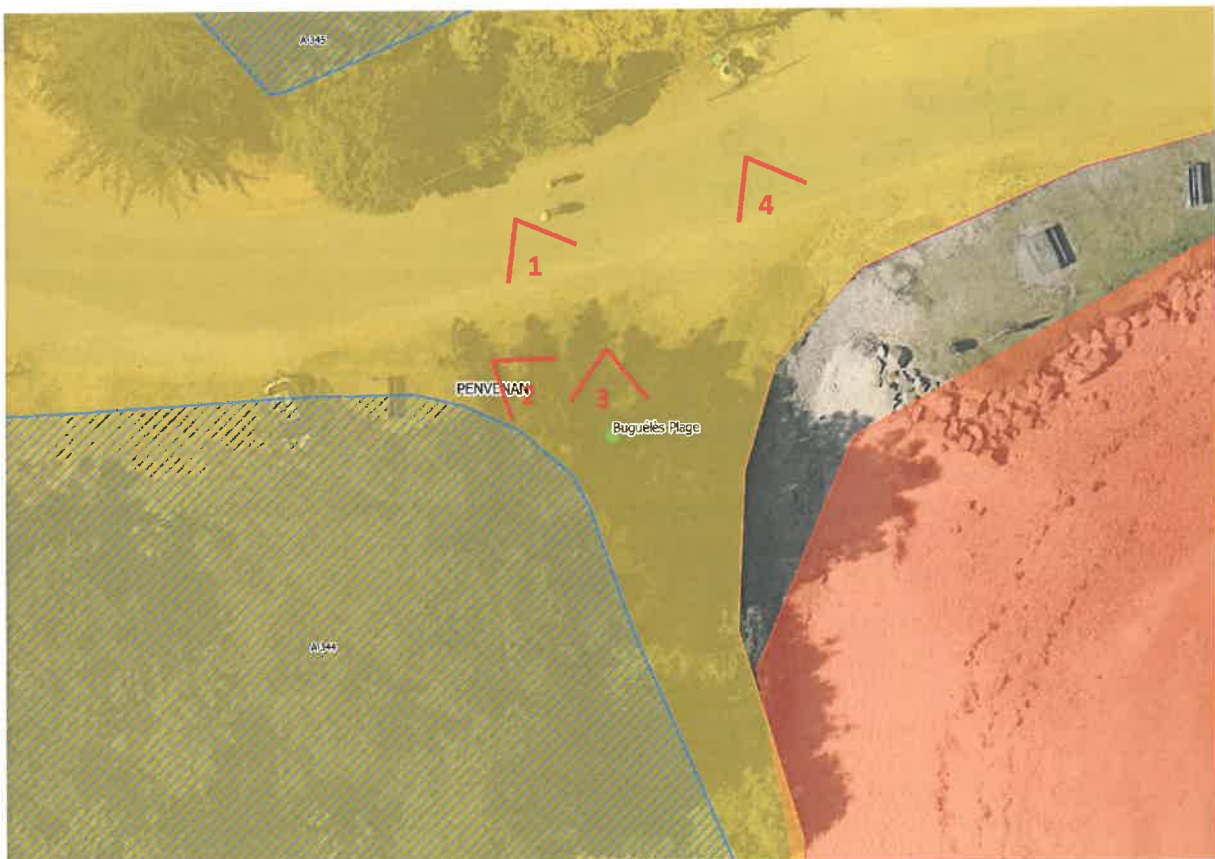
- Buguélès plage :
 - Mise en place d'un petit panneau avec poteaux d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 120 cm de largeur pour 90 cm de haut, à l'entrée de la plage sur la droite, le long d'une haie
 - Suppression du panneau existant
- Buguélès port :
 - Mise en place d'un petit panneau avec poteaux d'1m80 de haut comportant une partie intérieure recto uniquement au format paysage d'une dimension de 120 cm de largeur pour 90 cm de haut, en lieu et place du panneau existant
 - Suppression du panneau existant

- Cartes :

Carte de localisation globale :



Cartes zoomées avec les angles de prises de vue des photos :





- **Photos de présentation du site et du projet :**

Photo 1 : Buguelès plage : accès à la plage et localisation du futur panneau



Photo 2 : Buguéès plage : point de vue sur la plage depuis le futur panneau



Photo 3 : Buguéès plage : emplacement du futur panneau



Photo 4 : Buguélès plage : panneau existant à



supprimer

Photo 5 : Buguélès port : emplacement du futur panneau en remplacement de l'existant

